

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Allocution
de
M. Amadou-Mahtar M'Bow

Directeur général
de
l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
(Unesco)

à l'occasion de la visite du Dr Manuel Pinto Da Costa
Président de la République de Sao Tomé-et-Principe
à la Maison de l'Unesco
lors de la 125e session du Conseil exécutif

Maison de l'Unesco, 11 septembre 1986

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Président de la Conférence générale,
Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur et une joie de saluer la présence parmi nous de S. Exc. le Dr Manuel Pinto Da Costa, président de la République de Sao Tomé-et-Principe. Au nom des Etats membres de l'Unesco, comme en mon nom personnel, je vous souhaite, Monsieur le Président, une très cordiale bienvenue en cette Maison qui est celle des cultures du monde entier.

La visite que vous nous rendez, Monsieur le Président, alors que se tient la 125e session du Conseil exécutif de l'Unesco, en cette année où est célébré le 40e anniversaire de sa création, témoigne avec éclat de l'importance que vous accordez à la coopération intellectuelle internationale. Je tiens à souligner combien nous sommes tous, ici présents, sensibles à cette marque d'intérêt - où nous voyons un acte de foi dans "les buts de paix internationale et de prospérité commune de l'humanité en vue desquels l'Organisation des Nations Unies a été constituée" et que l'Unesco a pour mission - selon les termes de son Acte constitutif - "d'atteindre graduellement, par la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture".

Monsieur le Président de la République,

Militant de la première heure contre la colonisation de votre pays, cofondateur du Mouvement de libération de Sao Tomé-et-Principe (MLSTP), vous avez vu le combat de votre peuple couronné, en 1975, par l'accession à l'indépendance. Mais pour vous, comme pour l'ensemble de l'Afrique, ce combat restera inachevé tant que n'auront pas été relevés deux défis majeurs - celui d'une mobilisation morale, politique et économique permettant de mettre fin au régime raciste de Pretoria ; et celui d'un développement qui réponde aux besoins et aux aspirations propres des peuples du continent.

C'est pourquoi votre pays apporte sa contribution à la lutte contre l'apartheid, en même temps qu'il poursuit son effort pour créer un Etat moderne et maîtriser les acquis du savoir et du savoir-faire les plus récents - en vue d'améliorer, de manière continue, les conditions de vie de votre peuple.

A cette fin, vous vous appuyez sur diverses formes de coopération, régionale et internationale. Ainsi accordez-vous une grande importance à la collaboration permanente qui se poursuit dans le cadre des cinq pays lusophones.

Ainsi soutenez-vous le système des Nations Unies dans lequel vous voyez un irremplaçable lieu de coopération multilatérale, où prévaut l'égalité en droit de tous les Etats, et se poursuivent des échanges susceptibles de contribuer au progrès et au mieux-être des plus petits comme des plus grands.

Plus particulièrement, votre démarche rejoint, sur bien des points, celle de l'Unesco. Comme nous, vous êtes guidé par la conviction que les voies du progrès passent, pour tous les peuples, par la reconnaissance de leur liberté et de leur dignité, par le respect de leur identité culturelle et spirituelle, par une éducation qui permette à la fois un enracinement dans leurs valeurs propres et une ouverture à la science et à la technique modernes.

C'est dans cet esprit que s'est amorcée la coopération entre votre pays et notre Organisation. Une mission pluridisciplinaire de l'Unesco s'est rendue sur place, en décembre 1984, pour identifier des projets dans tous ses domaines de compétence - et ce, dans le cadre des objectifs que votre pays s'est fixés depuis l'indépendance - exploitation des richesses naturelles, développement des moyens de communication, préservation des ressources culturelles de la nation.

Pour donner suite aux projets approuvés par l'Unesco au titre du Programme de participation 1984-1985, l'Organisation a conseillé les autorités nationales pour la définition d'un plan de production de manuels scolaires.

Soyez assuré, Monsieur le Président de la République, que l'Unesco n'épargnera à l'avenir aucun effort pour soutenir la lutte courageuse que mène votre peuple, sous votre direction, en vue d'accéder à plus de liberté, plus de justice et plus de progrès.

Votre visite, en tout cas, marquera un nouveau point de départ sur la voie d'une coopération à laquelle vous insufflez, Monsieur le Président, un dynamisme à la mesure de celui que vous déployez au sein même de votre pays.